

LES PEINTURES

DÉFINITIONS

CARACTERISTIQUES

Peinture solvantée

Mélange de résine, de dioxyde de titane, d'adjuvants et de diluant.



- * Polyvalence .
- * Grande facilité de mise en œuvre.

Peinture sans solvant nocif

Mélange de résine, de dioxyde de titane, d'adjuvants et de diluant classé non nocif.



- * Respect de l'applicateur .
- * Grande facilité de mise en œuvre.

Peinture à l'eau

Mélange de résine, de dioxyde de titane, d'adjuvants et d'eau.



- * Respect de l'applicateur .
- * Grande facilité de mise en œuvre.



- * obligation d'un matériel dédié à l'application à l'eau .
- * plage d'application limitée par la météo (pas d'application si trop fort taux d'hygrométrie) .
- * stockage à adapter par rapport aux conditions habituelles des peintures solvantées (hors gel, hors forte chaleur, hors exposition au soleil) .

Peinture plusieurs composants

Mélange d'une base peinture liquide avec un composant B (le durcisseur) soit liquide, soit solide (billes peroxydées).



- * durabilité plus importante que la peinture traditionnelle.



- * Rejet de peroxyde dans la nature.
- * Risque incendie dans stockage et transport du peroxyde.



LES PEINTURES

AUTRES CATEGORIES

Peinture couleur

- Peinture couleur solvantée.
- Peinture couleur sans solvant nocif.
- Peinture couleur à l'eau.

Peinture temporaire

- Peinture temporaire solvantée.
- Peintures temporaire à l'eau.

CARACTERISTIQUES

- 😊 * Polyvalence et facilité de mise en oeuvre .
- 😊 * Peinture sans plomb pour les peintures couleurs .
- 😊 * Respect de l'applicateur.
- 😊 * Respect de l'applicateur.
- 😊 * Respect de l'environnement.
- ⚡ * obligation d'un matériel dédié à l'application à l'eau.
- ⚡ * plage d'application limitée par la météo (pas d'application si trop fort taux d'hygrométrie).

Les peintures couleurs ne possèdent pas de certification NF

- * peinture certifiée TE possède les mêmes caractéristiques de certification que les peintures permanentes :
- durée de vie fonctionnelle :
 - T1 DV ≥ 50 000 PR } NF2
 - T2 DV ≥ 100 000 PR } NF1
 - 3 mois - 6 mois - 12 mois } NF1
- Adhérence produit certifié au minimum en S1 (SRT ≥ 0,45)
- Luminance produit certifié au minimum en Q1 (Qd ≥ 80 mcd)
- Rétro réflexion produit certifié au minimum en R4 (RL ≥ 200 mcd)



LES ENDUITS

DEFINITIONS

CARACTERISTIQUES

Enduit à froid

2 composants

L'enduit catalyse par ajout d'une dose de peroxyde.



* Forte durabilité .



* Pénibilité des travaux (application à la spatule) .

* rendement faible en linéaire (application à la spatule et pose de scotch) .

Enduit à froid pulvérisé

Mélange de 2 composants qui sèchent sans évaporation de solvant..
Technique similaire à la peinture plusieurs composants.



* Forte Durabilité .

* confort de mise en œuvre pour l'applicateur (applicable en machine airless) .

* exécution de travaux linéaires et spéciaux .

Enduit à chaud sabot

Le produit passe sous la trappe d'un sabot manuel qui l'enchasse sur la chaussée.



* efficace pour les travaux urbains .

* rendement en travaux linéaires.

* Roulabilité immédiate.



* Nécessité d'un réglage fin pour obtenir une bonne définition des bandes.

* Nécessité de prévoir une formation complète des applicateurs car mise en œuvre d'un produit à chaud.

* Repassage problématique



Sortie du produit par un sabot

Avantages des peintures

AVANTAGES DES PEINTURES

- Convient aux politiques d'entretien qui privilégient des interventions fréquentes et régulières pour conserver un marquage très blanc.
- Pour une intervention ponctuelle (sans prise en compte de la durabilité du marquage), le coût peinture est moindre que celui des enduits à chaud ou à froid.
- Mise en œuvre facile et rapide mais prévoir le maintien du balisage le temps du séchage.
- Le dosage est contrôlé et indépendant du support.

Avantages des enduits à chaud

AVANTAGES DES ENDUITS A CHAUD

- Gène à l'usagers de la route réduite car roulabilité immédiate mais prévoir un délai supplémentaire pour la mise en chauffe du matériel d'application (pour l'enduit à chaud rideau et l'enduit à chaud extrudé).
- Pour une intervention ponctuelle (sans prise en compte de la durabilité du marquage), le coût de l'enduit à chaud est moindre que celui de l'enduit à froid.
- Caractère environnemental car les sacs d'enduits à chaud sont thermofusibles et disparaissent avec le produit. Ce produit ne génère donc aucun déchet.

Avantages des enduits à froid

AVANTAGES DES ENDUITS A FROID

- Produit très dur donc longue durée de vie. A privilégier sur les zones fortement circulées car ce produit peut être régénéré.
- Pas de contrainte de mise en chauffe du produit mais prévoir temps d'intervention et de séchage assez long pour les enduits à froid appliqués à la spatule.
- L'enduit à froid est le produit privilégié des politiques d'entretien dont le choix consiste à investir sur le long terme. En effet, le coût de mise en œuvre est plus importante qu'une peinture ou un enduit à chaud mais la durée de vie du produit est plus longue.

LES REVETEMENTS DIFFERENCIES

DEFINITION

Revêtement de sol composé de granulats naturels enchassés dans une résine de synthèse.

2 tailles de granulats:

1,25/2,5mm pour les espaces piétonniers.

2,5/5 mm pour les zones les zones circulées.

Plusieurs nuances disponibles.

CARACTERISTIQUES

* Esthétique et participe à la sécurité car Mise en valeur de zones sensibles ou dangereuses par l'aspect coloré.



Voies semi piétonnes ou piétonnes;
Places, îlots centraux, trottoirs;
Pistes cyclables;



* Participe à la sécurité car légère adhérence.



* Produit non certifié donc pas de garantie sur l'adhérence. En effet, les granulats utilisés ne sont pas des cailloux à usage routier. Ils risquent donc d'être poli par le frottement avec le temps.

Ces produits urbains ne possèdent pas de certification



DEFINITION

Les bandes
préfabriquées
collées

Deux techniques d'application:

- collées à froid (3M , APM...)
- collées à chaud (LKF...)

Elles existent en marquage permanent ou en marquage temporaire (enlevable)

CARACTERISTIQUES

Il existe plusieurs largeurs de bandes correspondant aux différentes largeurs des marquages sur chaussées.

On trouve également flèches, lettres, chiffres



Rapidité de réalisation.



Durabilité des produits pour les bandes permanentes.



Caractère enlevable sans trace résiduelle pour les bandes temporaires.



Visibilité de Nuit par Temps de Pluie

Cette technique permet au marquage de continuer à être visible par tous les temps.

Le principe consiste prévoir que le marquage se maintienne au dessus du film d'eau à un certain niveau de pluviométrie. Le marquage reste donc perceptible y compris la nuit, par temps de brouillard ou de pluie.

Deux techniques:

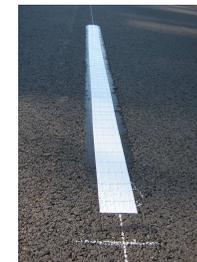
- marquage structuré par un relief barrettes ou autres.
- marquage VNTP par l'addition de grosses billes



Sécurité des usagers car perception du marquage dans toutes les conditions météorologiques.



Caractère sonore pour les produits barrettes et les produits structurés => alerte sonore au franchissement des bandes.



Le marquage
VNTP



RISQUE JURIDIQUE...

... quelles responsabilités ?

D'après l'arrêté du 10 mai 2000, il est donc obligatoire d'utiliser des produits blancs et jaunes certifiés sur la chaussée.

Dans les collectivités, c'est l'élu qui est garant du respect des lois.

Ses responsabilités civile et pénale peuvent donc être engagées lors d'une plainte ou d'un accident.

Il est donc fondamental de pouvoir se justifier du respect de la réglementation.



CONTACT



Syndicat des Equipements de la Route

SYNDICAT DES ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE

9, rue de Berri – 75008 Paris

Tél. : 01 44 13 34 64 – Fax : 01 42 25 89 99

ser@ser.eu.com

www.ser-info.com



ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE

La liste des produits certifiés NF est disponible sur :

www.ascquer.fr



Syndicat des Equipements de la Route

L'UTILISATION DES PRODUITS DE MARQUAGES CERTIFIÉS



ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE



RÉGLEMENTATION...

... des produits de marquage

Selon l'arrêté du 10 mai 2000 :
Article 2 : « *Tout produit de marquage de chaussées ne peut être utilisé sur lesdites voies que s'il fait l'objet d'une attestation de conformité à des exigences techniques de sécurité et d'aptitude à l'usage selon l'un des deux modes désignés à l'article 4 (...).* »

C'est-à-dire que tous les produits de marquage blanc et jaune appliqués sur la chaussée doivent être certifiés.

Cependant de plus en plus de produits non certifiés sont commercialisés en France. Soyez vigilants.

- Pourquoi utiliser des produits certifiés plutôt que des non certifiés ? Quels sont les avantages ?
- Et quels sont les risques juridiques encourus à ne pas utiliser des produits certifiés ?
- Comment savoir qu'un produit est certifié ?



PRODUITS CERTIFIÉS...

... c'est un gage de qualité, de sécurité et de durabilité

Selon l'arrêté du 10 mai 2000 :
Article 3 : « *Ces exigences techniques de sécurité et d'aptitude à l'usage sont présumées satisfaites pour les produits conformes aux spécifications définies dans les normes mentionnées à l'annexe I du présent arrêté, qui ont satisfait, après essais de type, à des performances minimales imposées. Ces performances, fixées à l'annexe II du présent arrêté, sont spécifiées par référence à des valeurs minimales ou à des classes définies dans certaines de ces normes.* »

Les produits sont donc évalués au plus juste grâce à un test en conditions réelles sur le site de certification ouvert à la circulation. Les produits vont alors subir les conditions climatiques changeantes (pluie, neige, gel, dégel...) ainsi que la circulation (voitures, poids lourds...).

La certification NF Équipement de la Route **garantit la sécurité des usagers** grâce à des marquages routiers performants et durables.



COMMENT SAVOIR...

... qu'un produit est certifié ?

Selon l'arrêté du 10 mai 2000 :
Article 4 : « *Sont considérées comme preuves de conformité à ces exigences techniques, en fonction du mode d'attestation de conformité appliqué, la présence sur les produits ou les emballages de la marque nationale NF (...)* »

Pour être utilisable en France, un produit de marquage doit obligatoirement comporter sur son étiquette la marque NF, preuve de sa conformité.

Une étiquette avec le logo NF Équipements de la Route



N'achetez pas de produit sans ce label, vous n'avez pas le droit de l'appliquer.